



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

PROCES-VERBAL D’AFFICHAGE **Liste des délibérations**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L’An Deux Mille Vingt Quatre, le 6 mars à 20 h 30 le Conseil Municipal de Saint-Maurice s’est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice

Etaient présents (30) :

Igor SEMO, Philippe BOURDAJAUD, Krystina BEHETRE, Thibault VITRY, Françoise NOLOT, Mike BUDAKCI, Pascale CHENNE, Cédric DAMIEN, Hélène COUPE, Christian CAMBON (du point 1 au point 3 puis pouvoir à Igor SEMO), Dominique DUROSELLE, Robert ARCHAMBAULT, Anani AMOUZOUVI, Magdalena AMOURETTI, Marie-Hélène AZOULAY, Claire DELPECH-DRIANT, Jean-Marc TAIEB, Hafida ZAIDI, Ismaël CHITOU, Yves SARFATI, Gilles BAS dit TROTY, Stéphane KONDJO NENGOL, Sébastien TIMPANO, Natacha MORALI, Patrick BARUEL, Patrick GRANGE, Katia LESSAULT, Claude NICOLAS, Jean LOISEAU, Tiffany FARLEY.

Etaient excusés (3) :

Pascal DURAY donne pouvoir à Cédric DAMIEN, Pascale FRESNE donne pouvoir à Anani AMOUZOUVI, Alain RODRIGUEZ donne pouvoir à Jean-Marc TAIEB.

Monsieur Cédric DAMIEN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Patrick GRANGE est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

INSTALLATION DE MONSIEUR STEPHANE KONDJO NENGOL CONSEILLER MUNICIPAL ET REMISE DES INSIGNES

1. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ANNEE 2024

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2. APPROBATION DU CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC ET APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE POUR L'EXPLOITATION DU STATIONNEMENT PAYANT ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE CONTRAT

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE

28 VOIX POUR

3 OPPOSITIONS : Claude NICOLAS, Jean LOISEAU, Tiffany FARLEY

2 ABSTENTIONS : Patrick GRANGE, Katia LESSAULT

3. REVISION DU TARIF DE PERCEPTION DES DROITS DE VOIRIE POUR LES ETALAGES DE MARCHANDISES

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

4. CREATION DE TARIFS DE PERCEPTION DES DROITS DE VOIRIE CONCERNANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE TRAVAUX

LA DELIBERATION EST ADOPTEE L'UNANIMITE

32 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Natacha MORALI

5. CREATION DE TARIFS DE PERCEPTION DES DROITS DE VOIRIE CONCERNANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A LA SEANCE PAR DES FOOD TRUCKS OU PAR DES COMMERCES AMBULANTS

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

6. APPROBATION D'UNE CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE DEPLOIEMENT ET DE MAINTENANCE DE LA FIBRE OPTIQUE PASSANT PAR LE SOUS-SOL DU GROUPE SCOLAIRE GRAVELLE AU PROFIT DU DELEGATAIRE EFFIA STATIONNEMENT

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

7. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DELEGATION TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE COMPLEMENT ET DE TRAITEMENT DE FONTIS IDENTIFIES SOUS LA RUE DES RESERVOIRS

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

8. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'EXERCICE 2022 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)

DONT ACTE

9. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE 2022 DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE (S.I.G.E.I.F.)
DONT ACTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 50

**Le secrétaire de séance
Cédric DAMIEN**

**Le secrétaire de séance adjoint
Patrick GRANGE**

**Le Maire
Igor SEMO**